LE MAG DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

N°19 Février 2015
www.ville-lepuysaintereparade.fr

DOSSIER SPECIAL PLU

Comprendre le projet du futur Plan Local d'Urbanisme

POUR UN VILLAGE PLUS VIVANT

Revivre en images les dernières festivités...

Ville du Puy Sainte-Réparade

SOMMAIRE

Le Mot du Maire 3

Agir au quotidien 4-7
Le Puy engagé pour son environnement et sa sécurité
Les chantiers au quotidien
Un village solidaire

Culture et patrimoine 8-9
Ces « Rendez-Vous Culturels » qui fédèrent les Puéchens
Sur les traces du passé

Dossier spécial PLU 10-13
Comprendre le projet du futur Plan local d'Urbanisme

Pour un village plus vivant 14-15
Revivre en images les dernières festivités...

Du côté des plus jeunes 16-17
Animations dédiées au jeune public : des rencontres culturelles et festives aux ateliers périscolaires

Tous au sport 18-19
Les Clubs puéchens se font remarquer

Citoyenneté 20
Tout savoir sur sa Commune : résumé des derniers Conseils municipaux
Se souvenir ensemble

Vie démocratique 21
Espace de libre expression des élus

Rencontre 22
Marie Elisabeth MERLIN, peintre inspirée par le Puy

Jour après jour 23
Naissances, mariages et décès
Hommage à Pierre RAVEL

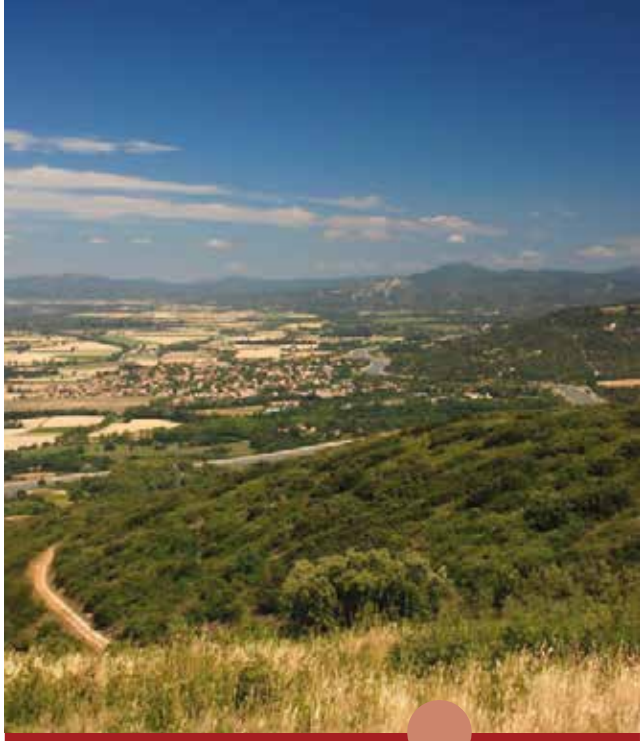

Vue de la Quiho

Dossier spécial PLU 10-13
Imaginer Le Puy de demain

Horaires de la Mairie

Accueil Etat Civil
lundi, mardi
jeudi, vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h30
Mercredi
8h30 - 12h
(accueil téléphonique l'après midi)
Samedi
9h - 12h

Police Municipale
7 jours / 7
Secrétariat
du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h30
Tél. : 04.42.61.82.90

CCAS
lundi, jeudi
9h - 12h / 14h - 17h
mercredi
9h - 12h
(sur rdv mardi et jeudi 14h - 17h)

Service Urbanisme
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 12h
(sur rendez-vous les après-midi)

Bureau municipal pour l'Emploi
vendredi 9h - 12h / 14h - 17h
(sur rdv avec la Conseillère municipale)

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : In'édit • Chloé Déjardin
Graphisme : Youmee - Création graphique
Photos : © Mairie du Puy-Sainte-Réparade • P. Foliot • C.Dejardin
Photo de couverture : Feux d'artifice des fêtes de Noël
Dépôt légal : 22 janvier 2009

Imprimerie :
N° siret 444 557 615 000 28
Imprimé sur papier recyclé Cyclus

Contact

Tél. : 04.42.61.82.36
contact@mairie-lepuysaintereparade.fr
www.ville-lepuysaintereparade.fr

N° Elu d'astreinte en cas d'urgence
en dehors des horaires d'ouverture
Tél. : 06.68.48.51.49

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

Un choc collectif, une émotion d'une ampleur inégalée ; les attentats perpétrés sur le sol français début janvier ont laissé les stigmates de leur barbarie dans nos cœurs.

L'élan de fraternité et d'union nationale qui a suivi en réaction, né spontanément, dans nos maisons, nos écoles et dans la rue, apporte une véritable espérance. C'est bien souvent dans les moments d'adversité que renaissent la solidarité et l'unité. Sachons garder foi en cette humanité qui se bat pour la laïcité et la tolérance.

Au Puy-Sainte-Réparade, ce sont plus de 900 personnes qui étaient rassemblées samedi 10 janvier sur le parvis de l'Hôtel de ville, brandissant silencieusement à l'unisson les affichettes au nom de Charlie. Un symbole fort pour notre petit village, communiant dans la peine, solidaire pour exprimer son attachement aux valeurs de la République, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans cet esprit d'ouverture, l'année 2015 sera une nouvelle fois l'occasion pour l'ensemble des élus de la majorité et moi-même de rester fidèles à nos engagements autour de projets fédérateurs pour tous les habitants du Puy avec l'arrivée du notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui jette les bases d'un développement raisonné pour les 20 prochaines années.

Nous restons toujours à votre entière disposition et à votre écoute, quelles que soient vos préoccupations ou vos aspirations.

A chacun d'entre vous, nous renouvelons tous nos vœux de bonheur, de convivialité et de sérénité pour cette nouvelle année.

Très cadialement

Jean-David CIOT
Député-Maire du Puy-Sainte-Réparade

Notre village œuvre pour son environnement et sa sécurité...

La station d'épuration tient ses promesses environnementales

→ A l'occasion de la construction d'une nouvelle station d'épuration en 2008, exigée depuis plusieurs années en raison d'une population devenue bien trop dense pour l'équipement alors en activité, la Municipalité avait opté pour une nouvelle installation écologique qui s'avère aujourd'hui parfaitement adaptée aux préoccupations environnementales.

La nouvelle station de traitement des eaux usées, inaugurée en mai 2012, fait appel à une solution technique innovante : un procédé biologique nommé « **boues activées** ». Les boues collectées sont pressées afin d'en retirer l'eau ; elles sont alors acheminées vers une serre où elles sont séchées grâce à l'**énergie naturelle solaire**.

Une action périodique de retournement des boues les transforme en granulats, inodores, permettant leur utilisation dans le domaine agricole. C'est pourquoi des accords ont été signés avec des agriculteurs locaux afin de les exploiter pour leur épandage. Ainsi, en septembre 2014, en conformité avec le plan d'épandage validé par la Préfecture, la Commune du Puy a procédé à l'épandage de **plus de 50 tonnes** de boues sur ses terres agricoles.

Cette technicité, cumulée à l'arrêt des rejets nocifs en Durance, concourt à la protection de nos ressources en eau, à la préservation du milieu aquatique naturel de la Durance et, plus globalement, au développement durable de notre territoire.

« Des boues séchées écologiquement puis recyclées pour l'épandage agricole »

Le Puy, bon élève dans la gestion de ses déchets

→ Le service de traitement des déchets est géré par la Communauté du Pays d'Aix, mais implique la sensibilisation de tous. Les dernières statistiques de collecte publiées par la CPA (pour l'année 2013) n'ont pas à faire rougir le Puéchens, bien au contraire.

Avec **141 tonnes de verre collectées** soit **25,8 kg par habitant** - ce qui représente 313 000 bouteilles et plus de 301 000 nouvelles bouteilles en verre après recyclage - , le tri du verre sur notre Commune a permis d'économiser près de 92 tonnes de sable, 14 tonnes de calcaire et 65 tonnes d'équivalent CO^2.

La Municipalité tient à accompagner ces efforts porteurs de résultats, en sollicitant davantage la Communauté du Pays d'Aix pour l'implantation de containers de tri sélectif et notamment de colonnes de verre.

A savoir :

Vos nouveaux calendriers 2015 de collecte sont disponibles en téléchargement sur le site Internet de la Commune >> Le Puy Pratique >> N° utiles / Propreté >> Propreté et recyclage, ou sur demande directement auprès des services de la CPA au 08 10 00 31 10 ou 04 90 09 26 70.

>> Chaque année, 850 000 tonnes de courriers non adressés parviennent jusqu'à nos boîtes aux lettres… soit 31 kg par foyer ! Afin de réduire ces papiers, des autocollants sont à votre disposition gratuitement en Mairie, ou via le Site Internet de la CPA : www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets.

Electrification rurale : toujours plus d'esthétique et de confort

→ Intervenir régulièrement sur les réseaux de notre Commune c'est être vigilant quant à leur performance et à notre cadre de vie. Objectif : renforcer la puissance pour répondre à l'accroissement des besoins et enfouir les lignes pour limiter le nombre de câbles aériens.

« Des réseaux plus esthétiques, plus performants et moins énergivores »

Objets d'un considérable programme pluriannuel que la Commune du Puy mène en étroite concertation avec les services du SMED 13*, d'ERDF et de France Télécom, les réseaux électriques et téléphoniques constituent un terrain d'opérations régulières peu visibles mais essentielles. Si le renforcement des postes et des lignes électriques garantit le confort des riverains dans leur quotidien, l'enterrement des câbles aériens améliore notre paysage urbain.

Depuis 2010, **plus de 2 km de réseaux ont été enfouis au sein du village**, comme sur la route du Stade, l'avenue de la Bourgade ou le centre du hameau de la Cride.

→ Prochains chantiers : prolongation de l'enfouissement des réseaux rue de l'Hôtel de Ville, avenue des Gaix et chemin des Bonnauds.

Longs, coûteux et fastidieux, ces travaux nécessitent la complexe coordination des services de plusieurs opérateurs et des services techniques municipaux. Autres travaux sur nos réseaux et non des moindres : la mise en place de nouveaux équipements d'éclairage public, désormais dotés d'ampoules LED, permettant à la fois d'améliorer la luminosité au sol et de générer de notables économies d'énergie. Une volonté clairement affichée de la Commune de réussir son virage écologique.

*Syndicat Mixte d'Energie du Département

Prévention : le dispositif de « Participation citoyenne » testé dans deux quartiers

→ C'est au sein des quartiers dits « Les Viaux » et « Saint Estève » à Saint-Canadet, que la municipalité a proposé de développer cette nouvelle action collective de prévention.

Les habitants de ces deux lieux-dits de notre Commune se sont organisés afin que les relations de solidarité et de proximité entre eux créent une sorte de **chaîne de vigilance en cas d'absence de certains résidents**. Les habitations inoccupées deviennent ainsi l'objet d'une surveillance accrue, complétant de manière pertinente et concertée le dispositif municipal « OTV »* auquel ont déjà recours près de 1000 familles puéchennes chaque année. La sécurité et la tranquillité des riverains se trouvent ainsi sensiblement renforcées. La Commune équipe les lotissements et quartiers bénéficiant de ce dispositif de panneaux et d'affichettes précisant : « Participation citoyenne - dispositif en liaison constante avec la Gendarmerie et la Police Municipale », ainsi que d'étiquettes pour les boites aux lettres à la demande de ceux qui le souhaitent. Après un retour d'expérience déjà positif, l'extension de cette initiative est envisagée aux autres quartiers du village.

***OTV : Opération Tranquillité Vacances,** déclenchant les passages réguliers de Policiers municipaux aux abords de votre habitation en cas d'absence prolongée de votre domicile (infos sur www.ville-lepuysaintereparade.fr >>mairie à votre service >> pour votre sécurité).

« Inauguration du dispositif de Participation citoyenne aux Viaux le 17 novembre 2014 en présence du Chef d'Escadron R. De Gouvion de Saint Cyr, du major M. Mallinger, du Député-Maire J-D Ciot, des élus, des militaires de la gendarmerie nationale, de la police municipale et des riverains »

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • **Bernard CHABALIER**, Adjoint délégué à la Coordination des grands projets et à l'Environnement, Développement Durable et gestion des réseaux • **Edmond VIDAL**, Conseiller municipal délégué à la Gestion des bâtiments administratifs et à la Maîtrise de l'énergie • **Frédéric PAPPALARDO**, Conseiller municipal délégué à la Sécurité des personnes et des biens, à la Sécurité Civile et Correspondant Défense • **Régis ZUNINO**, Conseiller municipal délégué au Développement des activités agricoles, à la Promotion du marché forain dominical et à la Gestion des espaces naturels en Durance

Les chantiers au quotidien

→ Toujours utiles, parfois peu visibles, de plus ou moins grande ampleur, les chantiers destinés à améliorer notre cadre de vie rythment l'action municipale.

• La salle des fêtes embellie après la mise aux normes d'accessibilité et de sécurité

Le chantier d'adaptation de la salle aux standards actuels d'accessibilité et de sécurité avait eu lieu l'été dernier. Récemment des travaux d'embellissement ont été entrepris. Réfection des peintures, nouveaux rideaux occultants et installation d'un **nouvel éclairage scénique** pour valoriser les animations organisées dans ce lieu fédérateur ; un vrai coup de pouce au dynamisme festif et culturel qui s'exprime ici chaque semaine.

La Salle des Fêtes rénovée

• La rénovation des toitures des écoles se poursuit

Dans le cadre du plan pluriannuel de réfection des toitures des bâtiments publics, l'école maternelle Arc-en-Ciel a fait l'objet d'une 3e tranche de travaux à l'automne dernier. 250 m² de toiture de la salle d'accueil ont été remplacés, grâce au soutien financier de l'Etat.

• Hameau de Saint-Canadet : du mieux pour la sécurité des piétons

Le public scolaire et les usagers des lignes de bus communautaires accèdent désormais plus aisément et dans de meilleures conditions à l'arrêt de bus de Saint-Canadet grâce au nouvel aménagement concrétisé par la Municipalité et le Conseil général.

Nouveau passage piéton à l'arrêt de bus de Saint-Canadet

• Camping cars : bienvenue au Puy

Afin d'accueillir les touristes de passage au sein de notre village, **la première phase d'aménagements dédiés aux camping-caristes** vient de s'achever. Il s'agit d'une plateforme de stationnement, ouverte de jour comme de nuit, située derrière le stade. La Commune doit maintenant se rapprocher de la fédération française des campings cars pour structurer et promouvoir cet espace, puis le faire évoluer, à terme, vers une aire de services (permettant les opérations nécessaires comme la vidange des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable). Une initiative pertinente destinée à encourager les touristes adeptes de ce mode d'hébergement, de plus en plus nombreux chaque année.

Et aussi...

→ Quand les Puéchens rendent hommage au grand poète Frédéric MISTRAL, disparu il y a un siècle.

A l'occasion de la traditionnelle "Festo di Cese" (fête des pois chiches) organisée par *La Respelido de la Quiho*, une plaque commémorative a été dévoilée en septembre dernier sur la place Louis PHILIBERT, pour honorer la mémoire de Frédéric MISTRAL, 100 ans après sa mort. Le Député-Maire Jean-David CIOT a tenu à remercier chaleureusement les personnes présentes impliquées dans cette cérémonie : Jacques MOUTTET, *Capoulié du Félibrige*, Colette PHILIBERT et tous les bénévoles de l'association.

Inauguration de la plaque commémorative Frédéric MISTRAL, 7 septembre 2014

Vos élus interlocuteurs : **Jean-Claude NICOLAOU**, Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité • **Sergine SAÏZ-OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint Canadet • **Odile IMBERT**, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts et aux Transports • **Jacqueline PEYRON**, Conseillère municipale déléguée à l'Entretien, signalisation et numérotation des chemins et aux Activités funéraires

Flash mob, 06 décembre 2014

Le Puy Solidaire

→ C'est désormais traditionnel : en automne et en hiver Le Puy-Sainte-Réparade se mobilise au profit des plus démunis. L'implication des bénévoles, des associations et de nos concitoyens, appuyés par la Municipalité, engendre un remarquable élan de générosité.

A l'initiative de l'équipe municipale, le très médiatique week-end national au bénéfice du Téléthon est devenu depuis quelques années au Puy l'occasion de nous **sensibiliser également à d'autres causes humanitaires ou caritatives**. Coordonné bénévolement par Bertrand RENIER, **CE WEEK-END SOLIDARITÉ** a proposé plusieurs animations début décembre dernier, en vue de collecter des fonds et des denrées pour les malades atteints de myopathie mais aussi pour les *Restos du Cœur.*

Les danseurs des Betty Rebel's Troups (*Centre Socio Culturel*) ont enflammé la scène de la salle des fêtes avec leurs pas de danse country, conviant la centaine de Puéchens présents à plonger dans cette ambiance du Sud-Est des Etats-Unis… Réjouissance assurée jusqu'à 3h du matin ! **1 730€** ont pu ainsi être réunis grâce à cette soirée, intégralement reversés à *l'Association française contre la Myopathie.*

En complément des pré-collectes initiées dès fin novembre sur le village, l'action au profit des *Restos*, qui « fêtaient » cette année leur 30ème campagne hivernale, s'est matérialisée par un rassemblement le dimanche matin en face du marché. Au total, **3,1 tonnes de produits non périssables et victuailles ainsi que 3 500€ de dons ont été recueillis**, soit 10% de plus qu'en 2013. Les petits élus du Conseil Consultatif municipal ont tenu avec responsabilité le stand de collecte, démontrant une fois encore que **les enfants et jeunes du Puy s'investissent dans ce grand rendez-vous solidaire**. Ce dimanche-là, les collégiens ont d'ailleurs repris l'hymne de Pharrell Williams, « Happy », diffusant une note d'optimisme, au travers d'un flash mob sur le parvis de la mairie. Merci aux élus, aux bénévoles, aux associations, aux *Archers du Roy René* et au *Moto Club* qui ont également initié des actions en parallèle, aux commerçants et aux entreprises, aux établissements sanitaires et sociaux, aux établissements scolaires et à la crèche, à tous nos concitoyens présents, qui ont œuvré collectivement et en partenariat avec le CCAS pour la réussite de cette manifestation puéchenne.

Le Conseil Consultatif des Enfants aux côtés des Restos du Cœur

LE PUY EST CHARLIE

Rassemblement silencieux, samedi 10 janvier

→ Samedi 10 janvier,

en silence au cœur du village, nous étions environ 900 à communier en pensée avec les nombreuses victimes des attentats terroristes de la semaine précédente. Un élan spontané sans précédent, qui a vu se mêler plusieurs générations de Puéchens de toutes origines, empreints de recueillement, de tristesse mais aussi d'espoir.

→ La Grande Braderie d'Automne

co-organisée par la *Croix Rouge*, le *Secours Catholique* et le CCAS, a attiré fin novembre les dénicheurs de bonnes affaires dans une salle des fêtes métamorphosée... Grâce au travail considérable des bénévoles et à la venue d'un public toujours nombreux, les fonds récoltés financeront la poursuite de l'aide destinée à nos concitoyens en difficulté.

Grande braderie d'automne

→ La bourse aux jouets,

qui se tient aussi en novembre, sous la houlette du *Centre Socio Culturel*, est l'occasion pour les familles d'acheter des jouets, jeux, DVD, vélos et accessoires pour enfants à tout petits prix juste avant Noël… et tout cela pour une bonne cause puisque 10% des recettes sont reversées à l'association Soleil Vert qui œuvre pour le parrainage d'enfants au Népal.

Vos élus interlocuteurs : **Chantal LEOR**, Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'animation du CCAS • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Djoline REY**, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • **Virginie ARNAUD**, Conseillère municipale déléguée à l'Accompagnement à l'emploi et au Logement • **Michaël DUBOIS**, Conseiller municipale délégué à l'Accompagnement des jeunes à l'emploi

Ipanema Jazz Quartet, 3 octobre 2014

Des rencontres culturelles pour tous

→ Depuis plus de 7 ans maintenant, les Puéchens de toutes générations goûtent aux découvertes artistiques proposées par la Commune au travers des fameux « Rendez-Vous Culturels du Puy » ; une porte ouverte sur un nouvel univers chaque mois.

Cette programmation municipale harmonisée par la Commission Culture qui regroupe élus et administrés de la société civile, constitue une véritable invitation à l'évasion. C'est aussi grâce au soutien du Conseil Général et la Communauté du Pays d'Aix à ces artistes que ces « RdV » sont accessibles à toutes et à tous, avec un coût très modéré.

A l'automne dernier, le jazz sud américain a réchauffé le public réuni dans la salle des fêtes. Rendant hommage au grand saxophoniste Stan Getz, *le Quartet Ipanema* reprenait les envoûtants **standards de Samba et de Bossa Nova**, sur des thèmes du célèbre Antonio Carlos Jobim. Irrésistible…

Les voies et instruments épurés de l'ensemble vocal Pertuis Luberon nous ont accompagnés pour entrer dans l'hiver, avec un concert placé sous le signe **des chants d'amour**. En habitant littéralement l'église du village, les choristes et musiciens ont partagé avec leur public la magie des chœurs romantiques, de l'émouvant "*Ave Verum*" de Mozart, des sérénades, danses et complaintes de Brahms et Schubert. Des œuvres qui transcendent les siècles…

Immanquable, la soirée culturelle clôturant l'année 2014 l'était à coup sûr ! Les voix mezzo-soprano et alto du groupe *Joyful Voices* ont magnifié un répertoire de gospel choisi en adéquation avec l'imminente célébration de Noël. De la joie, de la chaleur… pour petits et grands.

Joyful Voices, 14 décembre 2014

Concert du Nouvel An, 11 janvier 2015

C'est traditionnellement avec l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix, dirigé par Jacques Chalmeau, que le Puy célèbre chaque nouvel an. Ce concert marque le lancement d'une nouvelle saison culturelle riche, éclectique, divertissante. En janvier dernier, les musiciens de cet ensemble soutenu par la CPA et qui sillonne les 36 communes du territoire communautaire à la rencontre des habitants, nous ont dévoilé les tourments et la grandeur de l'âme russe…
Avec la symphonie n° 6, "*dite Pathétique*", et l'Ouverture-fantaisie de "*Roméo et Juliette*", c'est l'immense Tchaïkovski qui fut, l'espace d'une soirée, si proche de nous.

Vos élus interlocuteurs : **Rodolphe REDON,** Adjoint délégué aux espaces naturels de la Quiho et à la Promotion des jardins partagés

Brèves

Plaque en fonte
" Plus je bois, mieux je chante "

>> Saint Canadet : le Cercle des Grincheux, héritier de fondateurs unis par la convivialité

Bien connu des habitants du hameau de Saint-Canadet, le bar des Grincheux a été créé sous forme de « Cercle » le 7 mars 1941, pendant l'Occupation, afin de « réunir ses membres en tout temps, mais principalement pendant les soirées d'hiver dans un local destiné à cet effet, pour s'y reposer devant la cheminée des fatigues de la journée, y pratiquer la lecture des journaux, y entendre des causeries et y consommer toutes les boissons autorisées. » Un programme très chaleureux! Les actuels propriétaires ont retrouvé lap laque d'origine du foyer et l'ont remise en valeur à l'entrée de l'établissement.

Sur les traces de notre passé...

Une exposition didactique emplie d'émotion, dédiée aux disparus de la guerre de 1914-18

La Salluvienne nous fait revivre la Grande Guerre un siècle après

→100 ans après les premiers départs de soldats la fleur au fusil, l'Europe entière a commémoré la Première Guerre mondiale. L'association puéchenne *La Salluvienne*, qui a repris son activité avec conviction depuis 2 ans, a coordonné cette manifestation du souvenir appuyée par l'équipe municipale.

Rendre hommage à nos combattants morts pour la patrie, transmettre les valeurs de nos ancêtres, nous remémorer les modes de vie de l'époque ; l'exposition « Le Puy et la Grande Guerre (1914-1918) a atteint ses objectifs. Exposés du 11 au 14 novembre dernier dans la salle du Conseil municipal en mairie, de nombreux documents conviaient descendants, jeunes et moins jeunes, à partager les états d'âme et les pensées de ces compatriotes partis au front. Ils ont permis de mettre en lumière et en scène le douloureux parcours de nos aïeuls, concitoyens puéchens, il y a un siècle. Les familles du Puy ont collecté parmi leurs souvenirs soigneusement rangés des traces presque encore vivantes de leurs proches : **objets divers, parfois confectionnés de leurs mains à partir d'obus sculptés et gravés, dessins et croquis, lettres…** autant de témoignages révélateurs des émotions mêlées de nos jeunes soldats. Des Puéchens d'alors, partis en laissant femmes et enfants s'organiser pour une vie désormais sans homme, partis en pensant revenir au bout de quelques semaines, partis pour finalement ne jamais revenir, happés par une réalité guerrière tragique, implacable. Une évocation chargée d'histoires et d'Histoire, que la Mairie a tenu à faire partager aux élèves du village à l'occasion de visites lors des Temps d'Activités Périscolaires.

Extrait d'un récit d'un ancien combattant puéchen

« J'avais 20 ans. La classe 13 est partie un mois après. Avant on partait à 21 ans. On a été en Belgique à Flines, à Ostende… On marchait sur les morts. Ils avaient coupé les digues. On nous avait envoyé là-bas un escadron. On était avec des Nord-Africains. Comme ils avaient peur des obus, quand on était sur les routes, on était deux noirs pour un Français. Puis après on est resté 48 heures sans que le ravitaillement arrive […] On couchait tout habillé parterre. A tout moment il fallait partir. Le plus mauvais a été l'attaque du début. J'ai eu trois chevaux qui ont reçu une explosion d'obus. De temps en temps, il y en avait qui étaient tués ou blessés. […] »

Paul LONG, un enfant du pays pendant la guerre (1897-1983)

Paul Long est né avenue du Cours au Puy-Sainte-Réparade, le 15 octobre 1897. Après des études sur Aix-en-Provence, il reprend l'affaire agricole et commerciale familiale, avant d'être mobilisé en janvier 1916, tout juste âgé de 18 ans. Doté d'une instruction peu répandue à l'époque, Paul aide ses supérieurs en tant qu'interprète avec les soldats provençaux ne parlant que le patois. Blessé en 1917 par une grenade, il fut d'abord soigné par les docteurs d'une infirmerie allemande avant d'être libéré par les troupes françaises. Il retourne alors en campagne jusqu'en octobre 1919, où il retrouve finalement son père, sa mère, son frère et ses deux sœurs dans sa maison natale.

Relations avec les associations • **Emmanuel ANDRUEJOL**, Conseiller municipal délégué au Patrimoine, à la Gestion des
• **Patricia GIRAUD**, Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

PLU
plan local d'urbanisme

LE PLU : AMÉNAGER LE PUY DE DEMAIN

En termes d'urbanisme, notre territoire communal est soumis aux dispositions du Plan d'Occupation des Sols. Aujourd'hui, la Municipalité œuvre à la transition vers le Plan local d'Urbanisme, l'occasion d'élaborer un document de référence exhaustif qui dessinera l'avenir du village. Un travail à grande échelle qui doit continuer à se concrétiser dans la concertation.

Pourquoi le PLU ?

Elaborer le PLU c'est préparé et imaginer le devenir du territoire, son développement économique, démographique, sociétal et urbain. Le PLU introduit la notion de « projet communal » comme véritable axe de définition de l'aménagement et du développement durables du territoire.

Le PLU a été institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, complétée par la loi Urbanisme et Habitat (UH) du 2 juillet 2003. Depuis 2010, de nouveaux textes réglementaires* sont venus préciser le contenu des PLU en vue de mieux préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers et de limiter l'étalement urbain.

Plus ambitieux que le POS, le PLU exprime un véritable projet de ville. Il s'agit de rechercher un équilibre entre développement urbain, besoins en logements de la population actuelle et future et préservation des espaces naturels. Le PLU devra tenir compte de préoccupations nouvelles liées notamment aux déplacements, à la mixité de l'habitat, vecteur de mixité sociale et générationnelle, à la diversité des activités et des équipements.

Mieux comprendre la procédure du PLU...

Il s'agit d'une démarche longue car le futur PLU se trouve lié à de **multiples contraintes** (naturelles, géographiques, sociétales…) et à **des enjeux complexes** (développement économique, valorisation du cadre de vie…). Le PLU engagera la Commune du Puy pour les prochaines décennies (2030).

Il est élaboré par la Municipalité, assistée du bureau d'études spécialisé en questions d'urbanisme AUAD.

Organisée en plusieurs étapes (voir page 11), la procédure se déroule dans le respect de règles précises et notamment la concertation avec les services de l'Etat (DDTM, STAP, ARS, DREAL, …), le Conseil régional, le Conseil général, la Communauté du Pays d'Aix, les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers, Chambre de l'agriculture), les communes limitrophes qui souhaitent participer à la réflexion et les habitants.

Des réunions publiques ponctuent la procédure et une enquête publique clôture le dossier avant son approbation par le Conseil municipal.

Un registre de consultation, disponible en Mairie, constitue l'outil de collecte de l'expression des habitants qui souhaitent apporter leurs propositions et observations sur le développement du territoire.

* la loi Grenelle II, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) et la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF)

Une démarche participative, en plusieurs étapes

→ 5 juillet 2010
La Commune du Puy-Sainte-Réparade engage l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du Conseil municipal.

→ Depuis début 2011
Élaboration du diagnostic de notre territoire, en collaboration avec les membres des « Ateliers de l'urbanisme », commission de travail extra-municipale, ouverte à la société civile.

→ Octobre 2012
Désignation du bureau d'études spécialisé en questions d'urbanisme AUAD.

→ Depuis 2014
Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

→ 23 octobre 2014
Réunion publique pour présenter les conclusions du diagnostic et les premières orientations pré PADD.

NB : le document de présentation de cette réunion peut être téléchargé sur le site Internet du Puy www.ville-lepuysaintereparade.fr. >> la mairie à votre service >> urbanisme

→ A venir :

- Élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).
- Écriture du règlement et des documents graphiques pour l'arrêt du PLU par le Conseil municipal.
- Arrêt du PLU et bilan de la concertation.
- Consultation des services (personnes publiques associées) et enquête publique auprès de la population.
- Approbation du PLU par le Conseil Municipal et contrôle de légalité de la Préfecture.

Le cadre réglementaire du PLU

Si le PLU est le futur schéma directeur de notre village, il est inévitablement lié à de nombreux autres documents réglementaires de référence dont les exigences et contraintes s'imposent à lui tels que :

- le document relatif aux risques naturels (inondations, feux de forêts, mouvements de terrain et séisme),
- les directives nationales de protection de l'environnement : Natura 2000, ZNIEFF, appellations d'origine contrôlée (AOC),
- la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Bouches du Rhône,
- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix, qui se lit à l'échelle plus large du bassin de vie,
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Rhône-Méditerranée (SAGE),
- divers documents de secteur à l'échelle régionale ou départementale (le schéma de cohérence écologique, le plan énergie climat…)

« Un travail mené en concertation avec les habitants et pouvoirs publics»

PLU
plan local d'urbanisme

Le PLU, concrètement

Le Plan Local d'Urbanisme se compose :

du rapport de présentation qui retranscrit le diagnostic (état initial de l'environnement, analyse paysagère, données démographiques, constat relatif à l'habitat etc.), les enjeux à prendre en compte et qui aborde les perspectives d'évolution du territoire ;

du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : véritable clé de voûte du PLU, il définit une vision stratégique à long terme à travers les orientations générales d'aménagement et exprime le projet urbain de la ville du Puy-Sainte-Réparade ;

des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui sont complémentaires au PADD et définissent les principes d'aménagement retenus sur les secteurs de développement ;

de documents graphiques définissant le zonage, c'est à dire les zones à l'intérieur desquelles s'appliquent les règles d'urbanisme - zone urbaine (U), d'urbanisation future (AU), agricole (A), et naturelle (N) ;

du règlement qui fixe les règles applicables à chacune des zones ;

des annexes : elles dressent le bilan des ressources en eau potable de la Commune, ainsi que les dispositifs d'assainissement des eaux usées et pluviales, indiquent les servitudes d'utilité publique, les schémas des réseaux, intègrent les Plans de Préventions des Risques Naturels (inondation, incendie et géologiques).

Les conclusions du diagnostic

Synthétisée par le bureau d'études AUAD qui accompagne la Commune dans ce vaste travail, la réflexion collective issue des « Ateliers de l'Urbanisme » a fait ressortir les caractéristiques suivantes :

- Le Puy, un territoire d'interface entre le Pays d'Aix et le Val de Durance, de nature résidentielle mais dynamique économiquement
- Un territoire agricole actif (avec majorité de cultures de céréales, vignes et arboriculture) marqué par une pression foncière importante
- Une Commune richement dotée en matière d'espaces naturels (la Durance, la Trévaresse, la Quiho,...)
- Une offre d'habitations ne répondant pas à tous les besoins de la population actuelle (familles et ménages de petite taille, jeunes couples, personnes âgées seules ou en couple et personnes aux revenus modestes)
- L'existence de zones d'activité méritant d'être plus accessibles
- Un centre urbain bien achalandé en commerces et un grand nombre d'infrastructures pour les loisirs et le jeune public
- Un habitat diffus dans les hameaux
- Des atouts pour l'attractivité du territoire (animations, patrimoine naturel et architectural, loisirs de pleine nature, œnotourisme...)
- La présence de risques identifiés : inondation, incendie, mouvements de terrain/sismicité, combustibles liquides...

Les premières préconisations

- Développer une agriculture de proximité diversifiée, pérenniser la qualité des espaces naturels et des paysages
- Maintenir l'intégrité des ensembles naturels structurants
- Valoriser le cadre de vie et soutenir le développement touristique
- Maîtriser l'étalement urbain et encourager l'intensification urbaine
- Favoriser la production de logements adaptés aux besoins actuellement non satisfaits et à la perspective d'accroissement démographique
- Créer de la mixité sociale et générationnelle
- Adapter l'offre en équipements publics aux besoins de la population d'ici 2030
- Conforter et renforcer l'offre commerciale existante en centre ville
- Renforcer l'attractivité des zones d'activité
- Favoriser les énergies renouvelables dans l'aménagement
- Favoriser les modes doux (voies réservées aux piétons et cycles)

Priorité d'aménagement du territoire du Puy-Sainte-Réparade

Votre élu interlocuteur : **Jean-Claude NICOLAOU,** Premier Adjoint délégué à l'Urbanisme et à la Commission de sécurité

De l'énergie des fêtes de la Saint-Michel...

→ Evénement devenu incontournable, les Puéchens ont vécu au rythme des spectacles de rues, des manèges et du Corso lors des dernières fêtes populaires de la Saint-Michel portées par la Municipalité et auxquelles collaborent associations et bénévoles du *Comité des Fêtes* autour de son président Jacques Frenet.

Du 19 au 21 septembre, grâce à l'implication des bénévoles, des élus, des commerçants et des services municipaux, Le Puy a déroulé un florilège de divertissements pour le public. Ce sont **des instants de réelle convivialité partagée** qui caractérisent avant tout ces festivités annuelles, notamment avec les gourmandes festines et leurs stands de restauration de rue, les grandes tablées dressées sous les étoiles par les restaurateurs du Puy tout au long du week-end, mais aussi les soirées dansantes au cours desquelles se mêlent les générations sur le square de la Résistance.

La Saint Michel est aussi l'**occasion de remettre sur le devant de la scène nos traditions**, qu'un mélange de cultures aux forts accents du Sud a façonnées. Le village résonne des exclamations des boulistes, des voix de la chorale puéchenne *Allez Zou Chantons*, des percussions de la peña… et des applaudissements du public au passage **des chars fleuris confectionnés depuis des mois** par les membres de *Chars en fête*, qui avaient privilégié cette année le thème du 7e Art avec des attelages inspirés de Manon des sources, Pirates des Caraïbes, Robin des bois, Charlie Chaplin…

Afin de **répondre aux attentes du jeune public et des plus audacieux**, une rampe gonflable géante occupait le début de la rue de la République. A l'invitation du club *Passion VTT*, chacun pouvait s'y essayer au vélo acrobatique. Autour du rond point de l'olivier se déroulait d'impressionnantes démonstrations de moto extrême. Merci à toutes les personnes investies dans la réussite de ces 3 jours de fête, au *Syndicat d'Initiative* et au *CCFF*.

Orchestre Kontrast, samedi 20 septembre 2014

« Un village en effervescence, trois jours de partage et d'amusement. »

Fête foraine

Extrême - samedi 20 septembre 2014

Grand Corso, dimanche 21 septembre 2014

Vos élus interlocuteurs : **Muriel WEITMANN**, Adjointe déléguée à la Vie festive • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Djoline REY**, Conseillère municipale déléguée au Tourisme, au Jumelage et aux Relations avec les commerces • **Odile IMBERT**, Conseillère municipale déléguée à la Gestion de l'espace public : voirie, sécurité routière, accessibilité, espaces verts et aux Transports • **Bruno RUA**, Conseiller municipal délégué aux Animations et cérémonies officielles

Calèche de Noël, samedi 20 septembre 2014

Spectacle pyrotechnique, samedi 20 décembre 2014

Chalets du Père Noël, samedi 20 décembre 2014

Goûter de Noël des Séniors mercredi 10 décembre 2014

Semaine bleue, Chants marseillais, samedi 25 octobre 2014

… à la chaleur des fêtes de Noël…

→ Fin décembre, les familles se sont retrouvées autour du village du Père Noël aménagé devant la mairie et ont assisté à un feu d'artifice féerique. Un moment tout en douceur et désormais immanquable de la vie festive puéchenne.

De pittoresques chalets en bois abritant une décoration enchanteresse, du vin chaud revigorant, des personnages-peluches géantes qui déambulent dans nos rues, des promenades avec le Père Noël dans son traîneau… le *Comité des fêtes*, le *Syndicat d'initiative* et les élus ont à cœur de **ravir toutes les générations** unies par la magie de Noël. Samedi soir, dans un froid saisissant et une profonde nuit noire, **le ciel s'est embrasé de mille couleurs** lors du spectacle pyrotechnique qui revêt un charme tout particulier au cœur de cette fête hivernale. **Petit plus pour nos seniors…** auxquels la municipalité a réservé comme chaque fin d'année un goûter dansant dans la salle des fêtes qui a réuni dans la joie 300 de nos concitoyens. Peu après c'est avec le *Club des Cigales* qu'ils ont pu également partager un repas de Noël, prolongé de pas de danse pour lesquels ils ne se font jamais prier !

>> Réservez vos dates les 5 et 6 avril pour les fêtes de Pâques !

…sans oublier une semaine toute bleue pour nos aînés.

A l'occasion de la Semaine bleue nationale, la ville du Puy-Sainte-Réparade, en collaboration avec plusieurs partenaires, a proposé un panel de distractions taillées sur mesure. Ateliers créatifs, jeux, tournois de contrée, lotos, thé dansant, chant choral provençal, visite du collège Louis Philibert ; une variété de loisirs qui ont séduit de nombreux Puéchennes et Puéchens. Comme à chaque édition de cet événement, une action de sensibilisation thématique a été déclinée, cette fois-ci sur la sécurité routière…

Vos élus interlocuteurs : **Muriel WEITMANN**, Adjointe déléguée à la Vie festive • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Chantal LEOR**, Adjointe déléguée à la Solidarité et à l'animation du CCAS • **Lucienne DELPIERRE**, Adjointe déléguée à la Vie et animation des Seniors et aux Relations avec le Foyer des Cigales • **Bruno RUA**, Conseiller municipal délégué aux Animations et cérémonies officielles

Tout un programme dédié aux enfants du Puy

Temps d'Activités Périscolaires : mission réussie !

→ Sources de toutes les polémiques, les fameux « TAP » ont été remarquablement déclinés au Puy-Sainte-Réparade et permettent chaque semaine à 450 élèves du village de s'initier à des disciplines aussi divertissantes que pédagogiques

Après un démarrage parfois ponctué de nécessaires ajustements, une vingtaine d'ateliers proposés par la Municipalité, co-gérés par *LEC Grand Sud* et le service ESJ, ponctuent désormais tous les mardis et vendredis après-midi aux écoles du Puy. Une diversité exceptionnelle caractérise ces TAP, ce qui est unique dans la région. **Des arts plastiques aux jeux de stratégie, du théâtre au yoga, du VTT à l'aïkido ou au tennis, du cinéma à la danse, de la piscine à la boxe…** la Commune du Puy fait des jaloux aux alentours ! Si les avis continuent d'être partagés sur la refonte de rythmes scolaires, force est de constater qu'elle a été ici l'occasion d'ouvrir largement les horizons de nos petits… Merci à toutes les associations puéchennes qui participent au succès de ce projet.

Pour attendre Noël

En concertation avec les directeurs d'établissements la Municipalité a offert aux scolaires des représentations adaptées à leur âge sur le thème de Noël ; un voyage en Russie dans un univers fantastique, entre théâtre et ombres chinoises (avec la *compagnie Mine de Rien*) pour les uns, une drôle de quête du Père Noël menée par des marionettes poétiques (sous la houlette de la compagnie Les Petites humanités) pour les plus jeunes. Les moins de 4 ans ont fêté également leur pré-Noël, à la *Crèche La Farandole* autour d'un grand goûter partagé avec leurs parents, ou avec leurs nounous au cours d'une chaleureuse après-midi animée par un spectacle empli d'humour intitulé « Le Noël du Petit Marcel ». Enfin, à l'occasion des festivités de fin d'année dans le village (voir p.15), le *Comité des fêtes* a convié enfants et parents dans la salle des fêtes à participer au spectacle clownesque interactif « Le monde imaginaire » avant le traditionnel goûter.

Pousser les portes de la culture...

Le dernier Rendez-Vous Culturel des Petits de 2014 a mis à l'honneur la *compagnie ABS Cirque Danse* avec son spectacle « Les saisons du grenier magique » qui réussit le tour de force d'émerveiller son jeune auditoire en entremêlant les arts du cirque et de la danse, sans dialogue mais avec une forte dose de poésie ! Parallèlement, à l'automne, la 32ème édition du festival de cinéma « Tous Courts », soutenu par la Communauté du Pays d'Aix a pris ses quartiers au Puy, invitant les élèves du primaire à découvrir cet art parfois méconnu du court métrage, entre fiction et animation, avec notamment « Dirty Work » (Laurel et Hardy) qui a ravi les jeunes spectateurs.

Sensibiliser à la citoyenneté : plus que jamais nécessaire

Fin novembre s'est réuni le **nouveau Conseil Consultatif municipal des Enfants 2014-2015**. Présidé par Sergine SAIZ-OLIVER, Adjointe déléguée à la Vie Scolaire et au Hameau de Saint-Canadet, composé d'élèves de CM1 et CM2, ce dernier a pour finalité d'associer les jeunes Puéchens à des projets sportifs, culturels, de solidarité et de vie du village. A l'ordre du jour de cette première séance de travail : l'élaboration d'une charte de bonne conduite à la cantine et une réflexion quant aux moyens d'obtenir une meilleure qualité de l'air aux abords des écoles.

Revêtant un intérêt tout particulier à la lecture de l'actualité récente en France, la **plantation d'un arbre de la laïcité** décidée au collège Louis Philibert doit être saluée. L'olivier a été inauguré le 9 décembre, date anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en présence du Principal Marc BOUVART, d'élus municipaux de La Roque d'Anthéron et du Puy-Sainte-Réparade, de Jean-Philippe GARCIA, Président de la *FCPE 13*, d'Eliane LAUGIER, Présidente de la *FCPE du Puy* et en compagnie des jeunes délégués des différentes classes de l'établissement. Un symbole fort destiné à réaffirmer avec force l'attachement collectif aux valeurs républicaines garantissant la liberté de conscience et l'égalité des droits, au-delà de toutes considérations politiques ou religieuses.

Vos élus interlocuteurs : **Sergine SAIZ OLIVER**, Adjointe déléguée à la Vie scolaire et au Hameau de Saint-Canadet • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Orlane BERGE**, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et à la Famille • **Geneviève DUVIOLS**, Conseillère municipale déléguée à l'Enfance et au périscolaire

Se donner les moyens de soutenir le sport au Puy

La salle du gymnase du collège dédiée au arts martiaux, à la gym et à la danse

→ Si la Commune du Puy s'avère particulièrement bien dotée en structures sportives, maintenir leur qualité et garantir leur adéquation aux besoins des usagers relève d'une volonté collective concrétisée notamment par un programme pluriannuel d'interventions et des partenariats efficaces.

Récemment c'est **le gymnase COSEC qui a été l'objet d'une 3e phase de chantier**. En complément des précédentes rénovations relatives aux isolations, menuiseries, peintures, VMC et espaces communs, les récents travaux, co-financés par le Conseil général, ont consisté en la mise la mise en conformité électrique et le changement du rideau métallique d'entrée… pour des entraînements plus conviviaux en toute sécurité !

Les installations sportives du collège Louis Philibert sont désormais accessibles aux membres d'associations du village. Voulue et anticipée par la Municipalité lors de la création de l'établissement, cette mise à disposition permettra de répondre aux demandes toujours croissantes des clubs en matière de créneaux au sein des équipements sportifs municipaux, parfois saturés en raison de l'intensification de la pratique sportive au Puy (plus de compétitions, plus d'entrainements…). Il est donc déjà possible pour les adeptes de la course à pied, de badminton, de karaté et de zumba, de profiter de la piste d'athlétisme et de son plateau sportif ainsi que du gymnase multisports couvert et de la grande salle/dojo. La gestion des usages de ces installations (possibles après les heures de cours des collégiens) est coordonnée par l'organisation *Sport au collège du Puy* (présidée par Danny JULIEN) qui a conventionné avec le conseil général et le collège.

A savoir

→ Pour une plus grande cohésion,. un partage de l'information plus efficace et un meilleur accompagnement des acteurs dans le domaine sportif, ces derniers sont invités à s'adresser au service municipal Enfance, Sport et Jeunesse (ESJ), unique point d'entrée pour toutes les questions relatives à la pratique sportive au Puy. >> 04.42.68.04.41 - esj@mairie-lepuysaintereparade.fr

Après le succès du stage mené par Wak Sensei, 1000 aïkidokas sont attendus au Puy en 2016

Valoriser la pratique associative

→ La ville du Puy soutient matériellement et financièrement sa vingtaine de clubs qui offrent la possibilité de pratiquer de nombreuses disciplines à nos concitoyens, y compris aux élèves puéchens lors des TAP. Leurs valeurs communes : esprit d'équipe, plaisir, dépassement de soi, autodiscipline, solidarité et respect des autres. La Municipalité met régulièrement à l'honneur les nouveautés des associations et leurs initiatives concourant au rayonnement de la Commune.

La nouvelle équipe de foot féminine

• Une section féminine de foot prometteuse à la *JSP*!

La Jeunesse Sportive du Puy-Sainte-Réparade compte désormais une école de foot pour les filles (déjà 8 joueuses), une équipe U12-15 de 25 joueuses, et une équipe Sénior de 10 femmes. Le club a également été choisi pour organiser le plus grand festival de foot féminin de la région qui a vu évoluer sur la pelouse du Puy des clubs renommés tels que l'Olympique de Marseille, l'ASPTT Montpellier, l'AS Chenove, le club de Monaco, le FA Féminin Marseille, le club de Rousset… Petite fierté bien méritée : l'équipe U15 féminine de la JSP s'est hissée jusqu'en demi-finale de ce festival...
>> http://jspfc.footeo.com

• Le Puy : de nouveau capitale mondiale de l'aïkido en juin 2016,

avec le Bushido Budo Club qui accueillera le prestigieux Doshu, N°1 de l'aïkido mondial, père de Waka Sensei, petit-fils du fondateur de l'aïkido. Cette personnalité japonaise de cet art martial se rendra uniquement au Puy-Sainte-Réparade lors de sa venue en France, et ce, afin d'animer une semaine de stage pour un millier d'aïkidokas. La Fédération nationale vient de confier cette mission au BBC, confortée par la réussite du dernier stage international organisé il y a deux ans sur le village, grâce à la coopération précieuse de la Mairie et des autres clubs.
>> www.bushidobudoclub.com / www.facebook.com/BBC13610

• Les Archers se sont mobilisés pour les personnes défavorisées.

Lors du week-end Solidarité qui s'est déroulé sur le village début décembre (voir p.6), la Compagnie des Archers du Roy René a organisé un concours amical au profit des Restos du Cœur qui a réuni 70 archers, jeunes et adultes, provenant de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La totalité des 700€ de cotisations récoltés a été directement reversée aux Restos. Une initiative qui mérite d'être largement saluée.
>> www.archersduroyrene.net.

Les Archers Solidaire

• Plus de 9 équipes du *Tennis Club* du Puy engagées en compétition.

Avec un club house fraîchement repeint, l'association affiche cette année encore un parcours intéressant. Une petite dizaine de teams - catégories enfants, femmes et hommes - évoluent depuis l'automne et jusqu'au printemps dans des championnats régionaux et départementaux. Prochain rdv : le tournoi Open adultes, programmé en mars prochain.
>> www.tcdupuy.com

L'équipe senior des + de 45 ans

Des Archers qui cultivent la tradition

• Les *Archers de First Texas Cavalry* mis à l'honneur

lors du dernier rendez-vous national et européen organisé par la Fédération Française des Amis de la Vieille Amérique (FFAVA) où la section tir et reconstitution de l'association s'est distinguée en occupant les 3 marches du podium. Ses membres ont aussi été félicités pour l'authenticité de leurs tenues et de leurs matériels d'époque.

Avec Passion VTT les sorties se font par tous les temps !

• *Passion VTT* organisera la 1ère manche du Trophée Odanak

compétition officielle de la Fédération Française de Cyclisme réservée aux 6-16 ans, le 12 avril prochain. Le club, créé à l'origine sur Venelles par un Puéchen et qui a développé une section au Puy il y a deux petites années, est aussi fier de compter plusieurs de ses membres bien classés dans les championnats régionaux.
>> www.passionvttpaysdaix.fr.

Vos élus interlocuteurs : **Rémi DI MARIA**, Adjoint délégué à la Jeunesse • **Rodolphe REDON**, Adjoint délégué aux Relations avec les associations • **Olivier TOURY**, Conseiller municipal délégué au Développement et à l'accompagnement des pratiques sportives et au Développement économique

Ce qu'il fallait retenir des derniers Conseil municipaux ...

→ Rappel : tous les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables sur www.ville-lepuysaintereparade.fr / rubrique : La mairie à votre service

Séance du 15 septembre 2014

L'assemblée a pris connaissance du bilan 2013 des services publics d'éliminations des déchets, d'eau et d'assainissement, rendu public par la Communauté du Pays d'Aix (cf p.5)

Les membres du Conseil, après avoir délibéré, ont voté à main levée à l'unanimité notamment les points suivants:

- le fait de devoir **déclarer au préalable tous travaux de ravalement de façades** sur le territoire de la Commune du Puy-Sainte-Réparade, et ce, afin de veiller à une cohérence esthétique sur le village
- les actes de servitude et les conventions correspondantes, passées avec les propriétaires au Quartier des Gais, concernant l'installation d'éléments de l'éclairage public en partie sur des propriétés privées
- le financement des **travaux pour l'enfouissement ou la mise en technique discrète des réseaux électriques publics** sur l'avenue de l'Hôtel de Ville et la rue Quiho Pas, pour un coût total de près de 205 000€ HT dont la part communale s'élève à 137 939 € HT
- le renouvellement de la convention annuelle avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays d'Aix (www.cpie-paysdaix.com) **afin de reconduire les missions de l'économe de flux chargé de générer des économies d'énergie pour la Commune**.
- la troisième répartition des **subventions municipales aux associations pour 2014, concernant 11 associations et un montant de 16 900 euros**.

Séance du 24 novembre 2014

Pour ce dernier Conseil municipal de l'année, les élus ont voté et approuvé les différents points inscrits à l'ordre du jour :

- un avenant à la Convention de délégation de service public pour la gestion des activités périscolaires et de l'ALSH, suite à la demande de parents d'élèves ne fréquentant pas le centre de Loisirs, afin de mettre en place **une garderie, gratuite, le mercredi dès 11h30**, permettant un départ échelonné jusqu'à 12h30.
- la quatrième répartition des **subventions municipales aux associations pour 2014, concernant 2 associations et un montant de 7 700 euros**.
- le renouvellement des conventions de mise à disposition de locaux municipaux aux associations,
- la **demande de subvention** auprès de l'Agence de l'Eau pour la réalisation des **travaux d'extension des réseaux d'assainissement collectif des eaux usées** à la Cride, Les Arnajons, Le Rousset et les Hauts de Rousset,
- le programme des chantiers d'intervention des forestiers sapeurs départementaux sur nos espaces boisés en 2015 ■

Se souvenir, ensemble

Commémoration du 11 novembre.... autour de la célébration du Centenaire du début de la guerre de 14-18.

Le village était réuni sous une pluie battante le 11 novembre dernier, autour du Député-Maire Jean-David CIOT, du Président de l'UNC Christian JUMAIN, des élus du Conseil municipal, des représentants des forces de sécurité, des élèves de l'école militaire d'Aix-en-Provence. Cette cérémonie commémorative célébrait le 96e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, qui mit fin au premier grand conflit mondial. Alors que dans le même temps le Centenaire du début de cette grande guerre était l'occasion pour nous tous de faire revivre la mémoire de nos aïeux, morts au combat pour notre liberté (voir p.9)…

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction.

Libre expression de la Majorité

"Ensemble, le Puy avance"

Forts des 6 années de travail du premier mandat que nous avons mené de 2008 à 2014, nous nous appuyons depuis le Printemps dernier sur une vision d'ensemble précise des enjeux et atouts de notre Commune. Sans jamais renoncer à améliorer le bien-vivre de nos concitoyens au quotidien, nous conservons une stratégie d'anticipation, afin d'ancrer solidement Le Puy sur la voie d'un avenir durable.

Les projets structurants menés à bien ces dernières années (station d'épuration, collège, mises aux normes et rénovations des bâtiments municipaux, extension des cimetières, réserves foncières pour permettre l'essor du tissu économique local ou la création de nouveaux logements,…) s'inscrivent dans la durée et jettent les bases pérennes d'une évolution réfléchie et concertée de notre village. Ces derniers mois nous ont une nouvelle fois prouvé que notre ténacité portait ses fruits puisque Le Puy a parfaitement réussi l'application de la réforme des rythmes scolaires, avec un panel de 25 animations conçues pour nos enfants, que les communes environnantes nous envient.

Nous avons à cœur de maintenir les opportunités de débat avec la population, c'est pourquoi nos commissions de travail sont toujours ouvertes aux personnes de la société civile, c'est pour cela également que nous organisons des réunions publiques avec les habitants du village afin d'expliquer et d'échanger sur les sujets d'importance. Nous demeurons au service de tous les Puéchens sans sectarisme et dans le respect de chacun.

Jean-David CIOT, Jean-Claude NICOLAOU, Sergine SAÏZ-OLIVER, Muriel WEITMANN, Bernard CHABALIER, Chantal LEOR, Rémi DI MARIA, Lucienne DELPIERRE, Rodolphe REDON, Edmond VIDAL, Djoline REY, Orlane BERGE, Patricia GIRAUD, Odile IMBERT, Geneviève DUVIOLS, Virginie ARNAUD, Jacqueline PEYRON, Emmanuel ANDRUEJOL, Bruno RUA, Olivier TOURY, Frédéric PAPPALARDO, Michaël DUBOIS, Régis ZUNINO.

Libre expression de l'Opposition

"Notre Parti, c'est le Puy"

A tous les Puéchens, nous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2015, que M. le maire nous annonce riche en événements.

En février, le Plan d'Aménagement du PLU du Puy doit être débattu en conseil municipal. Le projet de PLU, qui remplacera l'actuel POS, doit être arrêté avant fin avril. Il s'agit maintenant de faire vite, mais pas « à la va vite », sans réelles concertations et échanges avec les Puéchens.

Lors de la présentation publique d'octobre dernier, nous avons appris que le Puy va s'accroître de 1300 Puéchens dans les 15 ans à venir. Pour les accueillir, M. le maire prévoit:

La construction de 830 logements ; 100 seraient déjà programmés et une centaine d'autres, en étude depuis plus de 4 ans.

La création de SEULEMENT 325 emplois, soit 2,5 fois moins que la préconisation de la CPA. Quel manque d'ambition pour l'avenir économique du Puy ! C'est clairement donner une orientation « Cité dortoir » pour notre village ! Au Puy, seulement 35% de la population active travaille au Puy, le taux de chômage chez les jeunes est un des plus élevé en Pays d'Aix et le niveau d'équipement commercial est le plus faible de la région.

Rappelons que le Plan d'Aménagement (PADD), pièce centrale du PLU, traduira en orientations concrètes les choix de développement retenus par M. le maire. Un projet de plan de zonage, déterminera où et comment construire des logements et implanter des entreprises au Puy.

Son développement doit donc être un vrai projet partagé avec les Puéchens.

Nous demandons :

Concernant l'habitat, que sa diversité corresponde aux attentes de tous. Il ne faut pas seulement privilégier la construction de logements sociaux afin d'atteindre, « à la va vite », des objectifs inappropriés.

Concernant l'emploi, que la priorité soit donnée à l'implantation d'entreprises et services afin de proposer des emplois aux Puéchens. Que fait la municipalité de l'opportunité offerte par le projet ITER?

Les Puéchens doivent trouver un emploi au Puy et ainsi faire vivre nos commerces et services.

Olivier BAYONA, Jean-José ZARCO, Jacky GRUAT

"Un Puy d'Avenir"

En cette traditionnelle période de vœux, nous voulons adresser à chacune et chacun d'entre vous, nos souhaits de santé, de bonheur, de réussite et de sérénité en ces temps difficiles, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine ou la difficulté.

Pour le Puy, nous formons les vœux d'un village plus beau, plus juste et plus sûr, un village qui créerait des emplois pour nos enfants, un village qui honorerait tous nos anciens, un village dynamique où il ferait bon vivre.

En 2015, vous pourrez encore et toujours compter sur nous pour défendre les intérêts du Puy et de tous ses habitants.

Bonne année à tous.

Serge ROATTA, Marie-Ange GUILLEMIN, Jean-Pierre CAVALLO

Marie-Elisabeth MERLIN, pétillante de couleurs

→ Artiste-peintre, c'est au Puy-Sainte-Réparade que Marie Elisabeth MERLIN se ressource en couleurs.

Passionnée dans l'âme, le rêve de sa vie a toujours été résumé par un seul mot : la peinture. Dès la maternelle, Marie-Elisabeth MERLIN n'a de cesse de crayonner, dessiner, modeler avec ses mains et peindre. A l'âge de 12 ans, ses parents lui font suivre des cours de peinture très académique auprès d'une professeur très autoritaire mais au talent indiscutable, qui a contribué grandement à son apprentissage et au développement de son propre style. Marie-Elisabeth parvient vite à se consacrer à ses cours 10 heures par semaine… en plus de l'école ! Sa volonté de persévérer dans cet art se renforce chaque jour.

Adulte, c'est naturellement qu'elle s'oriente vers des professions artistiques… avec un petit coup de pouce du destin qui provoque de belles rencontres. A 20 ans dans la vie active, elle a l'opportunité de travailler sur des chantiers de restauration, un monde typiquement masculin dans lequel elle va savoir évoluer en essayant d'en apprendre le plus possible. D'un univers artistique à un autre, on propose bientôt à Marie Elisabeth d'être créatrice pour du textile et le secteur de la cosmétique. C'est l'occasion pour elle d'explorer un monde totalement nouveau et de découvrir avec étonnement que le domaine scientifique peut aussi être source d'art et de créativité.

« J'ai choisi de vivre au Puy pour ses couleurs et la gentillesse de ses habitants »

Auprès de sa boite à couleurs et de ses pinceaux, Marie-Elisabeth se ressource et gagne en stabilité. Parfois saisie de doutes quant à sa place dans la pratique artistique française, elle s'attache à conserver néanmoins son style, pour lequel elle s'inspire de Peter DOIG ou encore des Nabis* et des artistes japonais, pionniers de l'estampe, qui lui ont tant appris au plan de la composition et de la simplification. Ce qu'elle aime, c'est jouer en utilisant la figure, les formes, les traits, le dessin, le graphisme, le roulement des couleurs ou encore la superposition.

A l'issue d'une nouvelle rencontre avec un grand Monsieur de l'art contemporain, Henry LE CHENIER, décédé l'année dernière, elle va réussir à exposer, poussant les frontières et osant s'adresser à la galerie Saatchi, qui possède un site Internet dédié aux artistes désireux de présenter leurs œuvres. Curieuse, elle décide de présenter l'une de ses œuvres au concours « glorious colors » auquel plus de 4 000 participants sont inscrits… Surprise et pas peu fière, elle se retrouve dans la liste des 30 finalistes. Sa plus grande satisfaction ? Que les membres du jury aient apparenté son travail à celui de Peter DOIG… ultime reconnaissance de sa persévérance et de l'instinct qu'elle avait eu de se sentir, quelques années auparavant, proche du travail de cet homme.

Marie-Elisabeth a choisi de s'installer au Puy-Sainte-Réparade il y a peu, après nombre d'années passées à voyager. Elle aime cette couleur rose orangée qui caractérise notre village. Elle y a trouvé un espace de vie qui puisse s'allier parfaitement avec son espace de travail. Elle y apprécie le calme et la nature. Originaire d'Aix-en-Provence, elle s'étonne et s'émerveille de l'accueil et de la bienveillance des Puéchens : « Venant de la ville, j'ai trouvé que les gens étaient particulièrement gentils ici. On se dit bonjour, dans la rue, dans les commerces... ». Aujourd'hui de sa fenêtre, elle s'émerveille, tous les matins et tous les soirs, de pouvoir admirer les montagnes du Luberon et les platanes environnants. Ses tableaux ont d'ailleurs pris une autre teinte, une teinte un peu plus rouge orangé, une teinte qui ressemble un peu aux lumières du Puy-Sainte-Réparade…

* **mouvement nabi :** *courant artistique postimpressionniste d'avant-garde, né à la fin du xixe siècle en réaction contre la peinture académique*

www.marie-elisabethmerlin.odexpo.com

NAISSANCES

Septembre 2014
3 TESTON Margot Anne-Lyse Leslie
6 ARLAUD Salomé
13 MALHA Feyrouze
14 ROMERO GOMEZ Rafael
15 IMBERT Lise Ines
20 MORGNY AUBERT Marius Antony Frédéric
29 WINAUD-TUMBACH Ashley Philomène

Octobre 2014
1 BENMELHAL Allya Saïda
9 CASA ORLANDI Noah Armand Bruno Christophe
28 VIVANCOS Orlando Joas Clément

Novembre 2014
1 EL KETTANI Ilyan Mohamed Patrick
8 JUAN Jean Maurice Pascal
9 DEMARIA JOUANIQUE Mila Carine Sophie
21 LEGUEREAU Lola Julie Aurélie Louise
27 PLA Camille Evelyne Blanche Albane
29 ANTONETTI Sasha Antoine Laurent

Décembre 2014
18 MICHEL Nessy
24 HASNI Yasmine

Janvier 2015
14 ALVAREZ Florian
20 BENDELAA Laiyina
25 DE SAINT-MARTIN MAKI Tallulah

MARIAGES

Septembre 2014
6 DEQUIER Bruno
et DURAND Mathilde Monique Renée

Novembre 2014
29 BANNANI Mohamed Faouzi
et NERVI Sandrine Hélène Eliane

Décembre 2014
22 DE SAINT-MARTIN Thibault Mathieu
et MAKI Taya Ulla

DÉCÈS

Septembre 2014
1 BOTELHO José Mendoca
1 GRIMALDI Jean
2 DANDOY Arthur Raymond
3 LOPEZ Corinne Emmanuelle Françoise
4 CLÉMENT Antoinette Paulette GALVANI
4 ORTEGA Gil
8 MARIN Marcel Jean-Claude
12 MEULENBERG Domina WALTER
13 CASTINEL Yvette Magali Francine
13 CHANU Daniel Jules
14 CONVERCET Danielle Gentille LAMPRAI
19 BERARD Maurice Julien
19 COUPAT Gérard Henri
22 CAPUTO Henri Joseph
22 GRISOLLE Jean Pierre Maurice
23 ROUSSEL Simonne Augustine Louise GRÈZES
24 BAUDIN Michèle Georgette Thérèse JAUBERT
24 HERLEMANN Lisa Noëlle
24 LUCCHINI Marcelle Marie PERRIER
30 VINCENT Simone Othilie LARRIBAUT

Octobre2014
2 LABADIE Dominique Marie Gilberte BRUNET
6 ROUVEIROL Emilienne Anne Félicienne GRAS
7 CAMMARANO Roger Laurent
16 DUSSERRE Georgette Aurélie Jéromine GAUTIER
20 HEDRERA Juan
22 PELTIER Georges Maurice Gabriel
25 PIOL Colette Mathilde LAGOARDE-SEGOT
28 INGRAND André Jean Claude
28 MONDINO Irma Placida EYMERIC
28 PONTET Marcelle Émilie Alberte PELOUX

Novembre 2014
1 LENIQUE Augustine Henriette Pierrette ARGUIMBAU
2 KASZUBA Claire DECOUT
2 TERRIER Alain Raymond
3 NANNINI Alde SABATINO
3 RISPY André Georges Christian
13 RAYMOND Juliette Lucienne Jacqueline
14 OLIVERO Huguette Marcelle Monique D'AMBRA
15 OLIVIER Yvette SERRANO
18 MOULET Arlette Elise Suzanne SAUZE
26 JELAVIC Colette FORTIS
30 MARSAT Claude Andrée Janine RICHAUD

Décembre 2014
3 FORSTER Jean
3 NOC Roger Marc Fernand
7 DANTHOINE Michèle Marthe Eugénie
VANDE VOORDE
9 DURAND Jacques Eugène Victor
11 DAUPHIN Irène Carmen Lucienne AUTHIEU
14 MARTELLI Spartaco Gaston Robert
15 LECCIA Mireille Hélène CASTELLAN
17 LATAGUERRA Pierrot
18 CANOVAS Patrick Georges
24 ABD-EL-KADER Nasser
24 VALENTI Antoine Raymond Vincent
29 GARCIA Lola BENLOUSSEN
31 BOUCHARD Christiane Simone Renée
31 CALANI Maria, Irma AURRAN

Janvier 2015
6 HUBERT Odile Marie Josèphe Bernadette AUGUSSEAU
7 **ISNARD Mireille Lucienne Marie Célestine**
25 DE SAINT-MARTIN MAKI Tallulah
10 GRATAROLI Marguerite, Agnès TROCELLO
12 TRANIELLO Lisette Marie FERRA
13 ROCA Maurice Gabriel Joseph
17 GRAZIANI Georgette Jeanne Lucienne D'URSO
18 PISANO France Marie Anne GULINO
18 SMOUTS Daniel René
20 MARCO Ernest Fernand
20 RAVEL Pierre Paul Yvon
23 IMBERT René Pierre Joseph

HOMMAGE À PIERRE RAVEL

C'est une figure emblématique du Puy-Sainte-Réparade qui s'en est allée le 20 janvier 2015.

Pierre RAVEL, homme de caractère au grand cœur a donné sans compter pour sa Commune tout au long de sa vie. A l'origine de la création du Comité Communal Feux et Forêt, il s'est inlassablement battu en son sein, pour protéger nos collines qu'il affectionnait tant. Homme d'engagement, notamment auprès de l'UNC, de la Respelido de la Quiho et de la JSP, il a marqué Le Puy d'une emprunte indélébile, ainsi qu'en témoigne le dernier hommage rendu par tout un village uni dans la peine lors de ses obsèques.

Son souvenir et son exemple demeurent à jamais dans nos cœurs.

ERRATUM DÉCÈS

Suite à une erreur informatique, de nombreux décès d'août 2013 à septembre 2014 n'ont pas été insérés dans les précédents Mag du Puy, nous vous prions de nous en excuser.

Août 2013
21 LEVAVASSEUR Francine CISNEROS

Septembre 2013
14 CREYSSON Simone Germaine Gabrielle BLOUVAC
22 CHARLONNAI Marie Thérèse Danielle
28 BOURGUE Charles Roger

Octobre 2013
19 VALENCE Denis Yvon Michel

Novembre 2013
16 SEINTURIER Jacqueline Marie-Louise BRACCIALI
17 CORIGLIANO Maria Antonia GIORDANO
19 JOURDAN Thérèse Marie Louise PIETRI
20 HUESO Jules Jean
22 BRONDINO Giovanni
29 BARRA Thérèse Madeleine Catherine ROCHE

Décembre 2013
15 ARAGON Fernand, Jean, Louis
29 FERRANDO José Manuel

Janvier 2014
9 PORACCHIA Gaston Cesarino

Février 2014
3 CHIGNARD Hélène Jeanne CLERGET
5 SAVIGNAC Marie Eléonore RIEUSSET
18 MENDEZ Huguette Raymonde RISPY

Mars 2014
17 LOPEZ Valérie Carole Alice
18 ACTIS Thérèse Anna VOUTSAS
22 DEVOUX Roger Félix
27 JOVER Gérard André

Mai 2014
5 FRIMORGUEN Adèle RAYNAUD

Juin 2014
9 VACHERON Jean Claude
12 MORREAL Francesco Salvatore
19 BULLIER Valentine Edmonde Marie Louise ODET

Juillet 2014
15 DEFILIPPI Robert Gerard
16 BARBONI Tonino Paul

Août 2014
20 DAUPHIN Christiane Jeannine
24 VETTORI Jean Claude
30 CLER Rostislwa COMTE

Les randos conviviales de Vallons et Collines

Grand Corso, 21 septembre 2014

Démonstration de moto Trial, par le Moto Club du Puy, 7 décembre 2014

Flash mob des Collégiens du Puy au profit des Resto du Cœur, 5 décembre 2014

Thé dansant de la Semaine Bleue, 20 octobre 2014

Noël au village - 20 et 21 décembre 2014

Récolte de denrées au profit des Restos du Cœur, 7 décembre 2014

Démonstration VTT Extrême, avec Passion VTT, Saint Michel - 20 et 21 septembre 2014

Retour en images sur les moments forts...

Ville du Puy
Sainte-Réparade